

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du MERCREDI 20 mars 2013**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu, le vingt mars de l'an deux mille treize à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

Mmes Johanne Charest, enseignante  
Noémi Charest, parent  
Claire Gagnon, enseignante  
Annie Gagnon, présidente  
Christine Leclerc, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

**ABSENCES**

Mmes Isabelle Girard, parent  
Marie-France Leclerc, enseignante  
Martine Lemire, éducatrice au service de garde  
Anne-Renée Jacob, représentante de la communauté

**OUVERTURE DE  
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Annie Gagnon.  
Il est 19 h 37.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

Madame Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-614-13 IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE.

**LECTURE ET  
ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 13 FÉVRIER  
2013**

CE-615-13 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 13 février 2013 soit adopté avec les modifications aux titres de mesdames Noémi Charest et Anne-Renée Jacob.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES  
DÉCOULANT DU  
DERNIER  
PROCÈS-  
VERBAL**

Les « tapis-luges » sont arrivés et les enfants en sont ravis! L'école prévoit en acheter d'autres avant la fin de l'année.

**INTERVENTION DU  
PUBLIC**

Aucune

**INFORMATION-  
CORRESPONDANCE**

**Correspondance :**

Madame Gagnon présente les points discutés au comité de participation des enseignants CSH.

**Suivi aux impacts du conclave pour l'école Tétreault**

Madame Roy explique les interventions faites en préparation au conclave. Elle informe les membres du déroulement de ces journées.

**Des nouvelles de notre ministre concernant l'anglais intensif**

Les dernières directives du MELS sont présentées. Les membres échangent à ce sujet.

**PRÉSENTATION  
DES DOSSIERS :**

**Organisation  
scolaire 2013-  
2014**

Le document faisant état de la clientèle prévisionnelle 2013-2014 est déposé. L'organisation scolaire ressemble à celle de cette année soit : maternelle et premier cycle à Saint-Mathieu et 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle à La Motte.

**Temps alloué à  
chaque matière**

À la suite de la présentation de la grille-matières, les membres approuvent les temps proposés pour chaque matière.

CE-616-13 IL EST RÉSOLU,

QUE le temps alloué pour chaque matière pour la prochaine année scolaire soit et est adopté à l'unanimité.

ADOPTÉE.

**Demande  
d'appui à un  
projet à la  
Fondation GO**

Les membres sont informés de la démarche de la demande qui sera déposée à la Fondation GO

CONSIDÉRANT les visées de promotion d'une vie saine et active chez nos élèves;

CONSIDÉRANT l'impact positif d'un tel projet sur les élèves et leurs familles;

CE-617-13 IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte appuie les démarches entreprises pour le projet à la fondation GO.

ADOPTÉE.

De plus, l'école s'engage à défrayer les coûts d'au moins un transport vers les pistes du club de ski de fond.

**Québec en  
forme : Acti-  
leader et plus**

À la suite des explications données par la directrice de l'école,

CONSIDÉRANT le financement de 30 minutes par 9 jours par école dans la tâche de l'éducateur physique financé par Québec en Forme – MRC d'Abitibi depuis 4 ans.

CONSIDÉRANT que Québec en forme demande un engagement plus formel de la part du conseil d'établissement pour poursuivre son financement l'an prochain.

CONSIDÉRANT que la direction d'école appuie ce projet qui contribue au bien-être des élèves.

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement pourra évaluer les impacts du projet grâce au rapport d'évaluation fourni par l'éducateur physique, porteur de ce dossier dans son école.

CONSIDÉRANT que Québec en Forme ne sera pas toujours présent dans le milieu, mais que le financement actuel de ce projet

permet d'explorer des moyens de rendre plus actifs les élèves de l'école, sans toucher à la grille horaire.

CE-618-13 IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil d'établissement appuie la tenue du projet « Actileader » ou « Pauses actions » dans son école et s'engage à évaluer la pertinence de poursuivre le projet dans les années à venir, avec ou sans le financement de Québec en Forme.

**RAPPORT DU  
COMITÉ DE  
PARENTS**

Il n'y a pas eu de rencontre.

**AFFAIRES  
NOUVELLES**

Semaine des arts

L'école Saint-Mathieu présentera un spectacle lors de la semaine des arts. La représentation en soirée aura lieu le 3 mai prochain.

Cueillette de bouteilles

Le 20 avril 2013, si le nombre de bénévoles est suffisant, il y aura une cueillette de bouteilles.

Bibliothèque à Saint-Mathieu

Peu d'avancé dans le projet, Mme Charest se propose pour développer ce projet l'an prochain.

**CLÔTURE DE  
LA RÉUNION**

CE-619-13 IL EST RÉSOLU,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 45.

---

Président

---

secrétaire